



**DELIB 22-2025**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de CAHUZAC  
Séance du 26 mai 2025 à 20h30**

*Nombre de membres*

Afférents au Conseil : 9

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 22/05/2025

Date d'affichage : 22/05/2025

L'an deux mille vingt et cinq et les vingt-six mai à 20h30, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Alexia BOUSQUET, Martine BOUSQUET, Emeline PAGÈS, Evelyne ROUANET, Francis LEDOUX, Jean-Luc IMART, Nadège BOUYSSÉ, Simon SAFFORES.

Pouvoir : Adrien STOLDICK à Simon SAFFORES, Cédric GARCIA à Emeline PAGÈS, Simon SAFFORES à Jean-Luc IMART, pour le temps d'absence prévu.

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Luc IMART

La séance débute à 20h30 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Madame le maire propose de voter à main levée.

**Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstention : 0**

Objet de la délibération : **Délibération travaux divers**

Madame le Maire indique avoir réuni le 14 mai 2025, les conseillers et élus disponibles, pour une commission travaux.

Les sujets abordés ont été les suivants :

- **Terrain de basket** : Discussion à propos d'un sol amortissant au terrain de basket, ou de son goudronnage. Le CM propose de demander des devis pour des dalles amortissantes.

- Un devis pour l'achat de dalles amortissantes a été demandé et Madame PAGES a convenu de relancer le fournisseur.

- **Devis de remplacement du sonomètre** : Madame le Maire indique que le sonomètre de la salle des fêtes est défectueux. Il a été demandé un devis de remplacement de ce dernier que Madame le Maire présente au Conseil. Le Conseil propose de demander d'autres devis.

- Deux devis ont été présentés :

- **RED ELECTRICITE : 2.912.29€ TTC**

- **CARIVENC ELECTRICITE (devis de pose initial) : 2.970€ TTC**



Lors de la commission travaux, il a été convenu d'ajouter une clause au règlement intérieur de la salle, stipulant que « usagers sont informés que la brigade de Gendarmerie sera tenue au courant de chaque manifestation, et que tout débordement notamment relatif à la puissance sonore pourra leur être signalé ».

- **Portail et soucis au N° 10 lotissement des Vignes** : Lors du dernier Conseil du 17-04-2025, il avait été signalé que le portail au N°10 lotissement des Vignes ainsi que les divers soucis lors de l'emménagement du locataire n'avaient pas été résolus.

- Lors de la commission travaux, il a été informé que le portail a bien été mis en place, et que l'entreprise MONTAGNE a indiqué être intervenue pour régler les divers soucis relevés par le locataire lors de son entrée dans le logement. Aussi nous avons reçu en Mairie, la facture d'un montant de 1 938,86€ TTC relative aux travaux de remise en l'état (peinture et sol) de ce logement, suite aux intempéries de Mars dernier. Cette dernière sera envoyée à l'assurance.

- **Entretien aire de jeux** : Madame le Maire indique que nous avons reçu un devis d'entretien annuel de la part de l'entreprise Loisirs Diffusion comprenant 4 passages.

- Vu lors de la commission travaux, il a été demandé par mail le 19-05-2025, un devis pour 3 passages annuel que nous avons reçu ce jour, pour un montant annuel de 750.00€ HT.

- **ESAT** : Madame le Maire indique que nous avons reçu 2 devis de l'ESAT :

- Un devis pour la clôture du Parc Comba : 2.195.40€ TTC

- Un devis pour le conteneur de la Janardarié : 2.845.50€ TTC

- Ces devis ont été présentés à la commission travaux.

**Madame le Maire demande au Conseil d'approuver ces devis et de leur mise en signature.**

- **Electricité Eglise** : Madame le Maire indique que nous avons reçu une réponse négative d'aide financière de la part du Diocèse d'Albi. Néanmoins, 3 devis ont été demandés et reçus :

- ALBAREDE ELECTRICITE : 3.490.64€ TTC
- BASTIE ELECTRICITE : 7.244.44€ TTC
- RED ELECTRICITE : 6.176.14€ TTC

La commission travaux a opté pour le devis le moins cher, à savoir celui d'Albarède Electricité.

**Madame le Maire demande au Conseil d'approuver ce devis et de sa mise en signature.**

- **Devis d'accès au logement N°10 lotissement des Vignes** : Madame le Maire présente au Conseil le devis reçu de l'entreprise MONTAGNE pour un montant de 1.752.00€TTC, pour l'agrandissement du chemin d'accès côté talus du logement. Celui-ci s'inscrit dans la continuité des travaux de réhabilitation des 2 logements communaux situés au lotissement des vignes.

**Madame le Maire demande au Conseil d'approuver ce devis et de sa mise en signature.**



Envoyé en préfecture le 03/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

Publié le 03/06/2025

ID : 081-218100493-20250526-DELIB\_2282025-DE



- **Sinistres intempérie de Mars 2025** : Madame le Maire indique que le panneau d'entrée de commune au niveau des établissements Korian, a été commandé pour un montant de **213.60€ TTC**.

- **Devis travaux agricoles – Mise en herbe La Borie Grande** : Madame le Maire indique que pour le moment, nous n'avons reçu qu'une ébauche de devis de M. MONTAGNE, pour un montant de 411.45€ TTC plus, 100€ de semence.

Le Conseil propose que les réponses relatives à ce projet soient recevables jusqu'au 09 juin 2025. Passé ce délai, un courrier de notification de fin de proposition sera envoyé à chaque exploitant contacté.

**Suite à l'exposé des discussions faites lors de la commission travaux, Madame le Maire demande au Conseil d'approuver les décisions prises et les devis évoqués pour leur mise en signature.**

**Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstention : 0**

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET

Envoyé en préfecture le 03/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

Publié le 03/06/2025



ID : 081-218100493-20250526-DELIB\_2282025-DE

